

## Stéphane Le Foll cherche « des alliés en Europe » pour résoudre la crise agricole

Le ministre de l'agriculture devait défendre sa politique de soutien à la filière devant l'Assemblée nationale, jeudi 4 février.

LE MONDE ECONOMIE | 04.02.2016 à 11h39 | Par Isabelle Chaperon ([/journaliste/isabelle-chaperon/](#)) et Laurence Girard ([/journaliste/laurence-girard/](#))



Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, le 2 février à l'Assemblée nationale. PATRICK KOVARIK / AFP

Mis en cause dans la gestion de la crise qui frappe l'élevage, le ministre de l'agriculture et porte-parole du gouvernement, Stéphane Le Foll, est à l'offensive. Jeudi 4 février, il devait défendre sa politique à l'Assemblée nationale. Les députés devaient, en effet, se prononcer sur une proposition de loi émise par le Sénat « *en faveur de la compétitivité de l'agriculture et de la filière agroalimentaire* ».

Un texte présenté en octobre 2015 par Les Républicains, sous l'impulsion de Gérard Larcher, président du Sénat, après la crise de l'été. Sans surprise, le gouvernement a voté contre. Il s'oppose en particulier au principe d'un allègement supplémentaire des charges financé par une hausse de la TVA et de la CSG.

**L'éclairage** [Eleveurs : les raisons d'une crise](#) ([/economie/article/2016/02/04/eleveurs-les-raisons-d-un-malaise\\_4859383\\_3234.html](#))

### ■ Des propositions de loi à l'étude

M. Le Foll voulait d'abord profiter de cette tribune pour réexpliquer les mesures déjà prises. Il met en avant les allègements de charge dont a bénéficié le secteur agricole et agroalimentaire depuis la mise en place du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE).

Le gouvernement a aussi présenté un plan d'urgence pour l'élevage d'un montant de 700 millions

d'euros, auxquels s'ajoutent 63 millions de crédits européens. Ce plan vient d'être abondé de 125 millions. M. Le Foll avait reconnu que le nombre de dossiers de demande d'allègements de charges et de cotisations sociales était supérieur aux attentes. Près de 40 000 dossiers ont été agréés, et 16 000 déjà traités.

Le ministre souhaite surtout faire des propositions législatives. Il est prêt à reprendre la proposition du Sénat d'interdire la revente des contrats laitiers détenus par les agriculteurs. Il veut aussi obliger les industriels et la grande distribution à faire référence au prix payé au producteur lors de leurs négociations commerciales. Enfin, il compte, dans le cadre de la loi Sapin 2, demander une pénalisation plus forte pour les entreprises qui ne publient pas leurs comptes. En ligne de mire, Lactalis ou Bigard.

#### ■ Un mémorandum adressé à Bruxelles

Mais les critiques portent aussi sur la gestion de la crise à Bruxelles. « *Il faut trouver des alliés en Europe* » : M. Le Foll a indiqué, jeudi sur RTL, avoir adressé le même jour un mémorandum à la Commission européenne recommandant de mettre en œuvre « *des mesures européennes pour faire face aux crises agricoles des secteurs laitier et porcin* ».

**Lire aussi** [Le gouvernement abonde son plan de soutien aux éleveurs](#) (/economie/article/2016/01/26/le-gouvernement-abonde-son-plan-de-soutien-aux-eleveurs\_4853952\_3234.html)

« *Seule la France fait des propositions sur l'agriculture européenne* », a insisté le ministre, alors qu'une réunion des ministres de l'agriculture européens est prévue le 15 février à Bruxelles. François Hollande doit évoquer, en amont, le dossier avec la chancelière allemande, Angela Merkel, dimanche à Strasbourg.

#### ■ Rouvrir le marché russe au porc français

Côté crise du porc, la France met l'accent sur la nécessité de rouvrir le marché russe, fermé aux importations européennes depuis janvier 2014, après l'apparition de cas de peste porcine en Pologne et en Lituanie : « *Une action diplomatique énergique doit être engagée rapidement par la Commission européenne pour lever l'embargo sanitaire sur les gras et les abats porcins.* »

Paris plaide aussi pour une poursuite du dispositif de stockage privé et pour une mesure d'indemnisation à ceux qui réduisent leur cheptel.

**Lire aussi** [Les éleveurs de porcs bretons contre le dumping fiscal allemand](#) (/economie/article/2016/02/02/les-eleveurs-de-porcs-bretons-contre-le-dumping-fiscal-allemand\_4858080\_3234.html)

#### ■ Mettre sur pied « un groupe à haut niveau sur le secteur laitier »

Côté laitier, Paris appelle à un « *relèvement temporaire du prix d'intervention* [le prix auquel l'Union européenne rachète poudre de lait ou beurre pour assainir le marché] *de plusieurs centimes par litre assorti d'un engagement sur les volumes produits* ». Le mémorandum plaide également pour développer « *un véritable outil de crédit export européen* » qui faciliterait la recherche de débouchés.

Enfin, selon la France, « *un groupe à haut niveau sur le secteur laitier doit être mis en place rapidement* » afin de revoir les mécanismes d'intervention, de favoriser la maîtrise de la production en période de prix bas ou encore d'aider à la modernisation du secteur.